



Changement de cursus et renouvellement carte séjour

Par **Louly75**, le **24/11/2019** à **18:05**

Bonjour,rnrnJe viens d'arriver en France avec un visa long séjour, je viens de demander ma carte séjour à la préfecture de Nanterre.rnrn3 mois sont passés et je ne veux plus continuer dans le cursus entretenu. je voudrais m'orienter vers une formation diplômante "métiers en tension" qui est aidé soignante, sachant que je suis étudiante en L2 anthropologie.rnrnJe voudrai savoir, si j'abandonne ma licence et que je me lance vers cette formation, si je pourrais renouveler ma carte séjour ? Est-ce que ça ne va pas me causer de problème sur mes papiers ?rnrnMerci de vos réponses.rnrnBien cordialement.

Par **Tisuisse**, le **25/11/2019** à **07:36**

Bonjour,rnrnC'est une question à poser à votre avocat ou à votre préfecture.